



Mairie de Fenioux

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 MARS 2018

Affiché en exécution de l'article L2121-25 du CGCT

Présents : MM BASTY Jean-Pierre, GUITTON Claude, Mmes TEXIER Valérie, BOUTIN Mireille, GEAY Isabelle, MM. FOURRÉ Jean-Claude, LIÉBOT Jean-Michel, NICOLE Jerry, ROSSARD Jean-Michel.

Procurations : Mme SÉNÉCHAUD Julie à M. FOURRÉ et M. NÉTIER Cédric à M. GUITTON.

Absents : M. GALLARD Michel, Mmes AUDEBRAND Christelle, DUVAL Marina, RENAULT Françoise.

Madame TEXIER a été désignée secrétaire de séance.

CPI FENIOUX-LE BEUGNON Terrain

Le conseil annule la délibération instaurant un bail emphytéotique et la remplace par une convention de mise à disposition gracieusement d'une partie du terrain cadastré A 1380 soit 2620 m² pour la construction du CPI Fenioux-Le beugnon.

Personnel : mise en œuvre du régime indemnitaire

Suite à la présentation du diaporama concernant la mise en œuvre du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnelle, le conseil donne son accord pour que tout le personnel bénéficie du régime indemnitaire.

Informatique

Le conseil accepte la proposition financière de JVS-MAIRISTEM concernant l'ensemble des logiciels Horizon Cloud avec hébergement.

Protection incendie

Suite aux projets de construction de bâtiments d'élevages avicoles, des devis seront demandés au SMEG pour installer des défenses incendies à la Jarrie et au Châtelier.

Logement locatif

L'appartement n°1 du 15 rue de Parthenay sera libre le 1^{er} avril.

Subventions

Le conseil accepte de verser 300 € au Groupement de Défense contre les ennemis des cultures et 90 € aux Chambres de Métier et de l'Artisanat pour 2 apprentis de la Commune. Il refuse de verser une subvention à l'APF, l'AFSEP, Un Hôpital Pour Les Enfants, la MFR de

Secondigny, Les Restaurants du Cœurs, France Adot79, l'EREA de St Aubin le Cloud, le Secours Populaire, la Banque Alimentaire des Deux-Sèvres, Alcool Assistance.

Questions diverses

- Rythmes scolaires : à partir de la rentrée 2018-2019 les principales modifications concernent la pose méridienne qui serait plus courte (1h30 au lieu de 2h.) alors que la fin de l'école serait plus tôt (15h45 au lieu de 16h30 actuellement) pour les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Les activités périscolaires seront supprimées.

- Plaque mémoire : le conseil donne son accord pour poser une plaque sur le mur de l'école, en mémoire de Denise Garnier, élève de l'école de Fenioux, tuée accidentellement par un convoi militaire allemand à l'âge de 11 ans le 1^{er} avril 1944.

A Fenioux le 8 mars 2018

La secrétaire de séance,
V. TEXIER



Le maire,
J.-P. BASTY

